



CONSEILS
DE QUARTIER

Assemblée de constitution d'un conseil de quartier dans le quartier 4-2 (secteur d'Orsainville)

Mercredi, 21 septembre 2022





CONSEILS
DE QUARTIER

Présentations

- **Cristina Bucica**, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
- **Myriam Pellerin**, conseillère au greffe, Service du greffe et des archives



CONSEILS
DE QUARTIER

Déroulement (R.V.Q. 213, art. 12)

1. Ouverture de l'assemblée de constitution
2. Présentation : mission et fonctionnement du conseil de quartier
3. Période de questions et d'interventions des citoyens :
 - Questions sur la mission et le fonctionnement du conseil de quartier
 - Expression de points de vue en faveur ou en défaveur de la constitution d'un conseil de quartier
 - Discussion sur la proposition de nom du conseil de quartier
4. Explications sur le déroulement du scrutin
5. Scrutin
6. Annonce des résultats et prochaines étapes
7. Fin de la rencontre



CONSEILS
DE QUARTIER

Présentation

Mission et fonctionnement du conseil de quartier





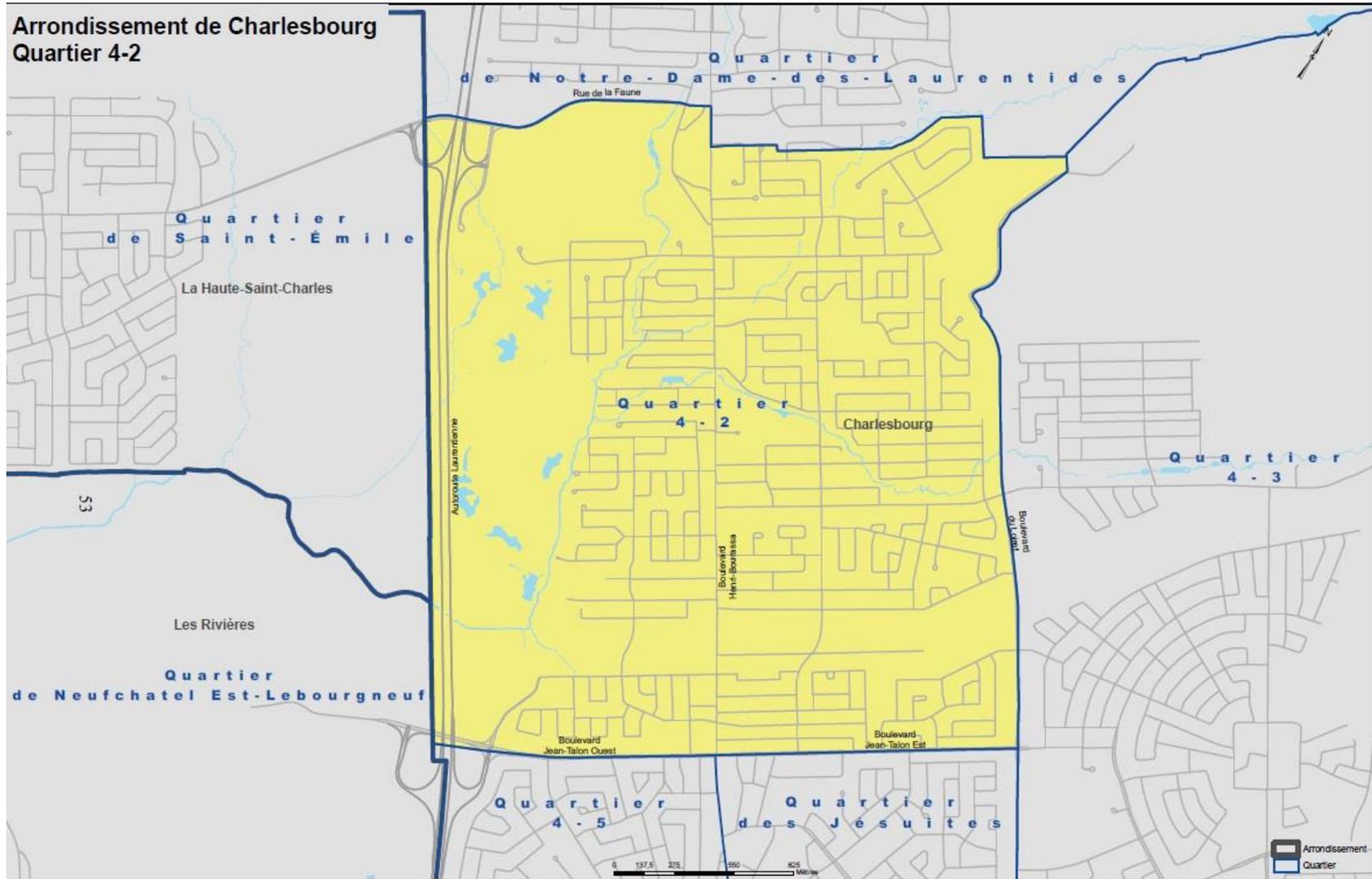
CONSEILS
DE QUARTIER

Demande de création d'un conseil de quartier

- Requête signée par un minimum de 300 personnes
 - Déposée le 24 mai 2022
 - Présentée au comité exécutif le 8 juin 2022
 - Convocation d'une assemblée publique
 - Avis public publié depuis le mardi 6 septembre 2022 et ce, jusqu'au 22 septembre
 - Invitation porte-à-porte (semaine du 5 septembre)

Arrondissement de Charlesbourg

Quartier 4-2





CONSEILS
DE QUARTIER

Conseils de quartier

- Créés à la demande de la population
- Organismes à but non lucratif
- Organismes reconnus par la Ville (cadre réglementaire)
 - *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec* (RLRQ, c. C-11.5)
 - *Règlement sur la politique de participation publique* (R.V.Q. 2705)
 - *Règlement sur la division du territoire en quartiers* (R.R.V.Q. chapitre D-8)
 - *Règlement sur la constitution d'un conseil de quartier* (R.V.Q. 213)
 - *Règlement de fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q. chapitre F-1)

Mission et mandat du CQ



Mission :

- **Interlocuteur privilégié** de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de **permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins** à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.



CONSEILS
DE QUARTIER

Mission et mandat du CQ



Mandats :

Dans un **esprit de collaboration** avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- **Émettre des recommandations** sur :
 - Projet de modification au règlement d'urbanisme
 - Autre projet touchant le quartier soumis par la Ville



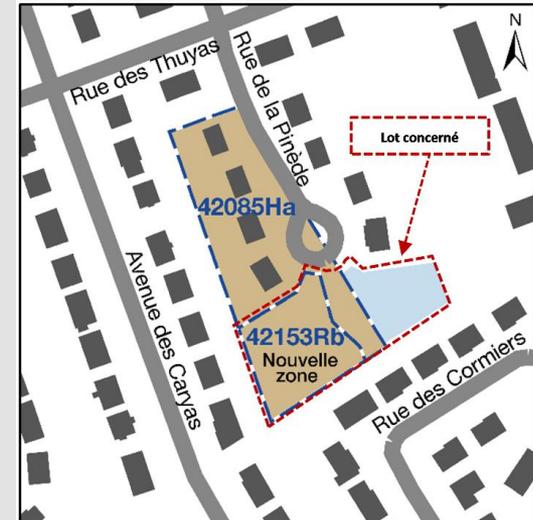
CONSEILS
DE QUARTIER

Exemple:

- Recommandations sur :
 - Projet de modification au règlement d'urbanisme

*Octobre 2020. Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Charlesbourg sur l'urbanisme relativement à la zone **42085Ha**, R.C.A.4V.Q. 185*

Consultation portant sur la protection d'un milieu humide dans le secteur de la rue de la Pinède





CONSEILS
DE QUARTIER

Mission et mandat du CQ (suite)

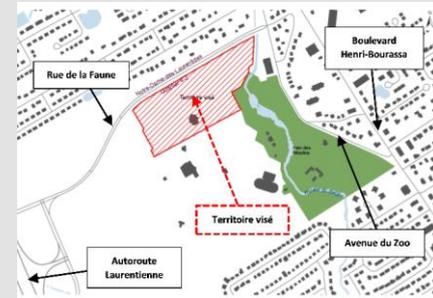


- Tenir des consultations publiques :
 - Demandées par la Ville
 - De sa propre initiative, sur une propriété municipale située sur son territoire



Exemple:

- Consultation publique **demandée par la Ville** *Avril 2021. Consultation concernant la construction de deux écoles situées dans le stationnement de l'ancien jardin zoologique*
- Consultation publique **de sa propre initiative** *CQ de l'Aéroport, hiver 2021-2022. Consultation concernant le déneigement de la passerelle entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle*





CONSEILS
DE QUARTIER

Mission et mandat du CQ (suite)



- Transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, **bonifier** :
 - L'offre de services
 - La planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier

Exemple:

- Transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier
CQ des Jésuites, juin 2019. Demandes d'intervention en sécurité routière dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024
- En collaboration avec la Ville bonifier l'offre de services et la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier
CQ de l'Aéroport, hiver 2021-2022. Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière



Dans ces trois capsules, des scènes entre parents et enfants nous forcent à regarder la réalité en face. Parfois confrontant, parfois rigolo, toujours éducatif!



CONSEILS
DE QUARTIER

Mission et mandat conseil de quartier

Vidéo

LE CONSEIL DE QUARTIER

Une voix
pour l'expertise citoyenne



CONSEILS
DE QUARTIER

Composition du conseil d'administration

- Toute personne majeure résidant dans le quartier ou représentant un établissement commercial, institutionnel ou industriel ayant obtenu 10 appuis des résidents du quartier
- Le nombre d'administrateurs est de **11 membres** : 8 élus + 3 nommés par cooptation
 - **8 élus** = 4 femmes + 4 hommes résidents du quartier
 - **3 cooptés** = 3 personnes membres du conseil de quartier, nommées par cooptation par les administrateurs élus, aux 2/3 des voix
- Quorum = **5 administrateurs**
- La présidence doit être occupée par un administrateur élu



CONSEILS
DE QUARTIER

Fonctionnement

Cadre de base

- Délibération en public (1 réunion par mois / sauf l'été)
- Vote à main levée
- Calendrier des rencontres publiques :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>
- Comités de travail



CONSEILS
DE QUARTIER

Fonctionnement

Ressources à la disposition du conseil

- Local dans le quartier pour les réunions
- Ressources matérielles et financières (subvention pour le fonctionnement et des initiatives)
- Ressources professionnelles



CONSEILS
DE QUARTIER

Prochaines étapes

- Assemblée de **constitution** (ce soir)
- Résolution du conseil de la ville pour la création du conseil de quartier et le choix du nom
- Assemblée **d'organisation** (élection des membres du conseil d'administration)



CONSEILS
DE QUARTIER

Période de questions et commentaires





CONSEILS
DE QUARTIER

Discussion sur la proposition de nom du conseil de quartier





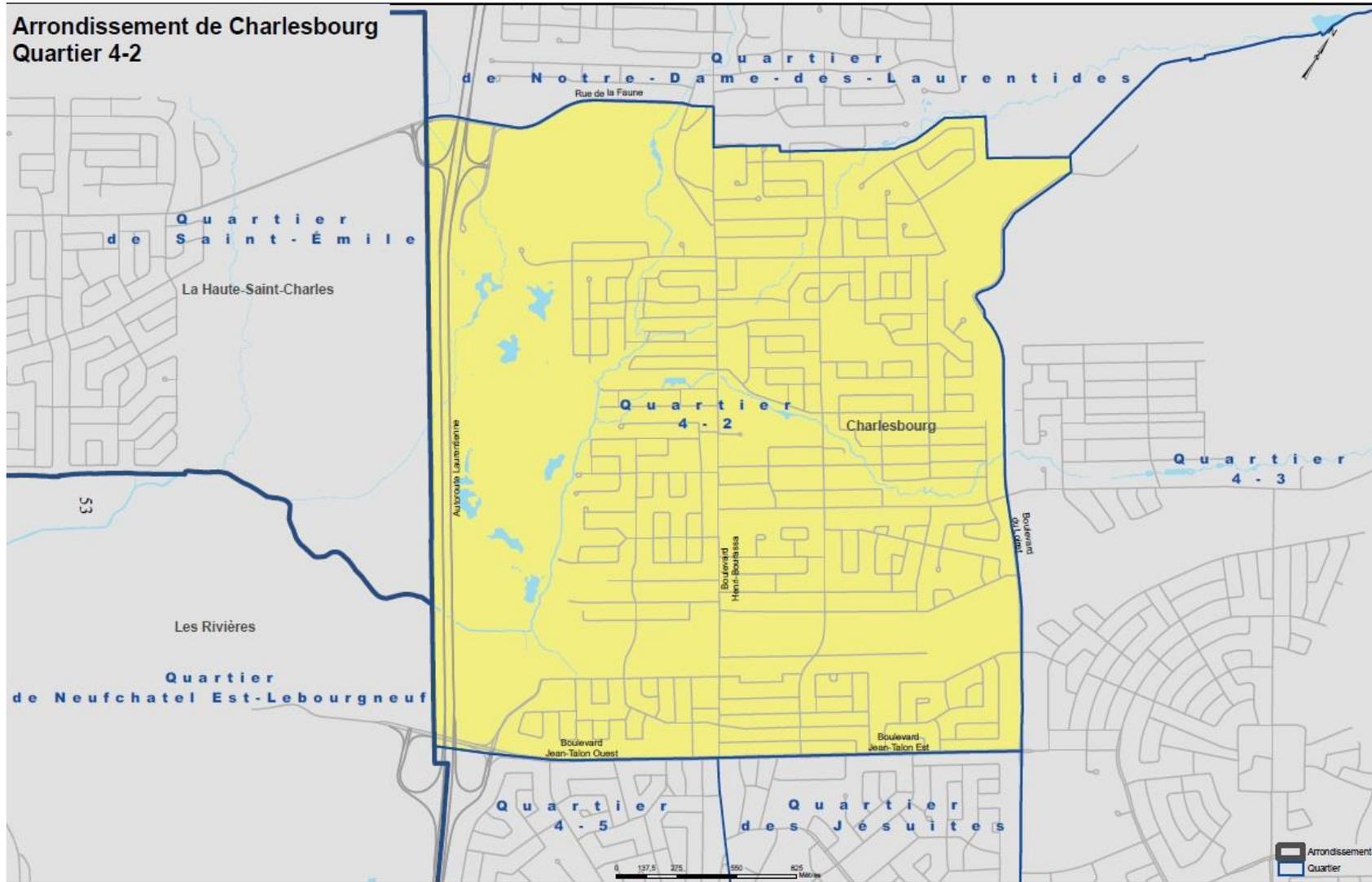
CONSEILS
DE QUARTIER

Explications sur le déroulement du scrutin



Arrondissement de Charlesbourg

Quartier 4-2





CONSEILS
DE QUARTIER

Qui peut voter

- Toute personne majeure domiciliée sur le territoire de la ville depuis au moins 12 mois à la date du dépôt de la requête, soit le 24 mai 2022, et qui réside dans le quartier « 4-2 »
- Toute personne majeure qui représente un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans ce quartier



CONSEILS
DE QUARTIER

Déroulement du scrutin

- Durée du scrutin : 1 heure ou moins
- 3 bureaux pour vous identifier selon votre nom de famille :
 - 1. **A à D**
 - 2. **E à M**
 - 3. **N à Z**
- Sélection du bulletin désiré: OUI ou NON. Le bulletin inutilisé doit être jeté
- Dépouillement du scrutin et dévoilement des résultats



CONSEILS
DE QUARTIER

Vérification de l'identité

- Identification avec la liste électorale (nom et adresse)
- Présentation d'une pièce d'identité avec photo et preuve d'adresse
 - Si établissement:
 - Résolution du conseil d'administration pour une personne morale;
 - Document personne en autorité.
- Attestation écrite d'identité et de qualité d'électeur



CONSEILS
DE QUARTIER

Scrutin





CONSEILS
DE QUARTIER

Annonce des résultats





CONSEILS
DE QUARTIER

Soyez au cœur de l'action de votre quartier!

